

## Assises 2022 : Actualité déontologique

*Les publications du H3C en matière de déontologie*

### Nouveau Formation nationale

Pour une mise en œuvre sécurisée des missions, il est essentiel de connaître et de comprendre les nouveautés en matière déontologique. Les décisions disciplinaires et les publications du H3C en matière de déontologie viennent compléter les textes de loi et le code de déontologie qui sont à la disposition des confrères pour comprendre et appliquer les règles applicables en matière déontologique.

<b>Millésime</b>	2022-2023
<b>Type</b>	Présentiel
<b>Durée</b>	1h30
<b>Réf.</b>	02.02ACT0032.22

Les décisions disciplinaires donnent un éclairage sur les attentes en matière de comportement et d'application des règles déontologiques. Après un bref rappel de la procédure disciplinaire et des sanctions possibles, cette formation présentera les dernières décisions disciplinaires en examinant les griefs reprochés aux confrères, ceux qui ont été retenus et les conséquences en matière de sanctions. Seront aussi présentés les travaux du H3C en matière de normes de déontologie : ces normes ont pour objet de compléter et d'illustrer l'application des principes de déontologie.

### Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

### Objectifs professionnels

A l'issue de la formation, les participants pourront :

- mesurer concrètement les conséquences du non-respect des principes fondamentaux de comportement

## Actualité

---

- être attentif dans l'acceptation et l'exercice des missions aux points de vigilance mis en exergue par les normes déontologiques

### Questions traitées

---

La formation s'articule autour des questions suivantes :

- Quelles sont les manquements d'ordre déontologique sanctionnés par le H3C dans les décisions disciplinaires récentes rendues par le H3C ?
- Quels sont les enseignements que peut en tirer le commissaire aux comptes dans l'exercice de sa profession ?

### Bénéfices pour les participants

---

Cette formation apporte un éclairage sur les manquements ayant conduit à une sanction disciplinaire. Leur connaissance permettra notamment aux commissaires aux comptes et à leurs collaborateurs :

- d'anticiper les conséquences du non-respect des principes fondamentaux de comportement sur l'acceptation et la poursuite de leurs missions
- de sécuriser l'exercice de leurs missions, grâce à la maîtrise des principes déontologiques applicables

### Pré-requis

---

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

### Informations particulières

---

Pour toute question relative aux modalités de suivi de la formation par des personnes en situation de handicap, merci de contacter [cncservices.formation@cnc.fr](mailto:cncservices.formation@cnc.fr)

### Moyens pédagogiques et d'encadrement

---

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la session dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants ([espaces.jinius.fr](https://espaces.jinius.fr)). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation.
- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
  - Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire

## Actualité

---

- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : la formation sera dispensée par la Présidente de la Commission d'éthique professionnelle, et par un autre membre de cette même Commission. Ils sont reconnus pour leur maîtrise technique, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :
  - Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
  - Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
  - Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
  - Accéder au support pédagogique